

Documentation

Les documentalistes en milieu hospitalier, état des lieux

RÉSUMÉ | Décrire les centres de documentation des établissements de santé, ceux qui y travaillent, comment, pour quoi faire, c'est ce que nous proposons en deux parties, dont voici la première, les membres du RNDH.

MICHÈLE BAERT, MARTINE GOFFI, MARIE-HÉLÈNE JACOB

En 1998, le Réseau national des documentalistes hospitaliers (RNDH) a voulu approfondir la connaissance du statut, des activités du personnel et de l'organisation, des centres de documentation qui existent dans les établissements de santé dans les domaines :

- de l'identité professionnelle en suivant l'évolution de la situation du personnel et l'émergence d'un nouveau type de métier : la documentaliste. Dans le même temps, le décret n° 98-188 du 19 mars 1998 a créé le statut interministériel du corps des chargés d'études documentaires ;

- des pratiques professionnelles avec la connaissance des ressources et des moyens alloués.

Il ressort de cette enquête un "portrait" d'ensemble. Nous y constatons des structures de moyenne ou de petite importance, une forte notion de service public, des moyens modernes de communication, des pratiques professionnelles diversifiées. Dans cette première partie, nous développerons les deux premiers points.

LA CARTE D'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE DU DOCUMENTALISTE

C'est une femme dans 90 % des cas qui appartient à la tranche d'âge des 35-45 ans (35 %) ou à celle des 45-55 ans (32 %). Elle travaille à plein temps (65 %) et a plus de cinq ans d'ancienneté dans son lieu d'exercice professionnel. Son niveau d'études est généralement baccalauréat plus trois (28 %) ou baccalauréat plus deux (24 %). 72 % des documentalistes possèdent, en plus, un diplôme professionnel spécialisé.

L'absence actuelle de statut, dans la fonction publique hospitalière, explique que les documentalistes sont réparties dans une vingtaine de postes de cadres d'emplois majoritairement administratifs, de catégorie B.

LA TAILLE DES CENTRES DE DOCUMENTATION

- **Les moyens humains** se réduisent, dans un tiers des cas, à une seule personne employée dans le centre de documentation. Pour les deux autres tiers, la moyenne s'établit à deux ou trois agents. Mis à part les grands centres, une seule personne est qualifiée en documentation et elle doit former les personnes qui sont dans l'équipe.

- **Les ressources documentaires** se composent essentiellement d'ouvrages et de périodiques :

- 53 % des centres de documenta-

tion ont moins de deux mille ouvrages; il s'agit des centres administratifs plus axés sur le flux d'information;

- 25 % en ont entre deux et cinq mille;

- 21 % en ont plus de cinq mille; il s'agit de centres pluridisciplinaires ou paramédicaux;

- 68 % des centres de documentation ont moins d'une centaine d'abonnements de périodiques.

Les centres de documentation (80 %) desservent une population de lecteurs inscrits inférieure à mille par centre. Les demandes varient, pour 76 % des centres de documentation, entre 1 000 et 10 000 documents par an. Outre les livres et les revues, les centres de documentation disposent aussi de mémoires ou de travaux de fin d'études (la moyenne est de 511), de travaux universitaires (271 environ), de dossiers documentaires (129) ou de K7 audio ou vidéo (139) (voir tableau).

- **Les ressources financières** des centres de documentation s'affichent dans une fourchette très large, de dix mille à deux millions de francs. 59 % des centres de documentation gèrent un budget. Certains centres gèrent l'ensemble des budgets de documentation de l'établissement.

UN SERVICE PUBLIC

Les secteurs d'activité des centres de documentation (voir tableau) montrent que les centres

MOTS CLÉS

- Centre de documentation
- Documentaliste
- Établissement hospitalier

RUBRIQUE RÉALISÉE PAR



Michèle Baert est membre du conseil d'administration du RNDH, service interdirection de documentation, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Paris, Martine Goffi est membre du conseil d'administration du RNDH, CHU, 76000 Rouen, Marie-Hélène Jacob est membre du conseil d'administration du RNDH, CHU, 35000 Rennes.



90% des documentalistes sont des femmes



Réseau national des documentalistes hospitaliers (RNDH)
 CHU de Rouen,
 Centre de Documentation administrative,
 Direction générale,
 1 rue de Germonl,
 76031 Rouen cedex.
 Tél. : 02 32 88 86 03
 Fax : 02 32 88 80 65

... de formation arrivent en tête. La nécessité d'offrir une documentation aux étudiants oblige les directeurs des instituts paramédicaux à gérer une bibliothèque. Par ailleurs, les médecins de centres hospitaliers ont besoin d'une documentation organisée sur place quand la bibliothèque universitaire est éloignée. Les centres pluridisciplinaires traitent aussi bien de la documentation administrative, médicale ou paramédicale; ils centralisent l'ensemble des ressources. Les centres administratifs sont souvent proches de la direction générale de leur établissement. Il s'agit majoritairement de grands centres hospitaliers. Les autres centres de documentation sont plutôt atypiques; ils ont de très gros moyens en personnel, en documentation et en budget. Au niveau de la représentativité, la moitié des centres de documentation figure dans les organigrammes. Les centres de documentation pluridisciplinaire et administrative sont rattachés à la direction générale de l'hôpital; les centres de documentation paramédicale sont rattachés

Les secteurs d'activité des centres de documentation

	SECTEURS D'ACTIVITÉ
Formation :	49
- Bibliothèques paramédicales	28
- Bibliothèques médicales	16
- Bibliothèques médicales et paramédicales	4
Pluridisciplinaire	47
Administratif	15
Autres	6

aux instituts et à la direction des ressources humaines; les centres de documentation médicale dépendent de la commission médicale d'établissement ou du département d'information médicale. Les autres centres de documentation ont des situations diverses, la plupart ayant un statut associatif.

LA POPULATION DES LECTEURS

70% des documentalistes regroupent ainsi les lecteurs:

- le "personnel", c'est-à-dire les personnes exerçant leur activité dans les établissements de santé, représente 58% du public;
- "l'étudiant" représente 36% du public; majoritairement, on trouve les étudiants des formations paramédicales puis, loin derrière, les étudiants de médecine et pharmacie et, enfin, le personnel enseignant et les directeurs des instituts;
- "l'extérieur" recouvre 6% du public des centres de documentation.

L'ORGANISATION

Afin de permettre au public d'accéder aux centres de documentation, les horaires d'ouverture sont calqués sur le modèle du temps de travail administratif ou soignant.

Les horaires ne reflètent pas les besoins spécifiques du travail de documentation, notamment la gestion du fonds et de la chaîne documentaire qui se déroulent entièrement sous "l'œil du public". 47% des centres de documentation sont ouverts entre trente et trente-neuf heures, et pour 30% l'ouverture se prolonge au-delà, parfois jusqu'à quarante-neuf heures par semaine. Le prêt, comme le droit d'entrée dans les centres, est gratuit pour le public autorisé. 67% des centres de documentation n'ouvrent leur porte qu'au monde "hospitalier". Ils montrent ainsi leur différence en se démarquant de la lecture publique et affirment leur spécificité documentaire, en même temps que leur appartenance à un groupe, poussant parfois l'exercice jusqu'à le réserver à une seule catégorie professionnelle. Le prêt est une activité éminemment traditionnelle des bibliothèques. Par rapport au monde virtuel, il peut exprimer "l'âge de pierre" de la transmission, du relais du document vers un lecteur. Néanmoins, le public lui attribue une forte valeur et, pour 84% des centres de documentation, c'est un moyen de diffusion de l'information. Les livres sont soumis au prêt dans 99% des cas et les périodiques dans 77%. ■

Ressources diverses des centres de documentation

	MÉMOIRES OU TRAVAUX DE FIN D'ÉTUDES	TRAVAUX UNIVERSITAIRES	DOSSIERS DOCUMENTAIRES	AUTRES DOCUMENTS	K7 AUDIO SUPPORTS	K7 VIDÉO	AUTRES	CD-ROM
moyenne	511	271	129	460	39	139	47	6
le +	8 000	2 150	1 200	3 100	100	800	6 000 (diapos)	30
le -	5	10	5	2	1	10	1	1